

**PROCES VERBAL  
DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 18 OCTOBRE 2013**

L'an deux mil treize, le vendredi 18 octobre à 21 heures, le Conseil Municipal de la Commune d'Etréchy, légalement convoqué, s'est réuni Espace Jean Monnet, sous la présidence de Monsieur le Maire, Julien BOURGEOIS.

**Délibération 062/2013 : subventions exceptionnelles.**

**DEMANDE DE SUBVENTION – ACQUISITION DE BUT DE HANDBALL / D'ENROULEURS POUR PANIERS DE BASKETS GYMNASSE JAZZY**

M. MEUNIER présente le rapport.

A l'instar de l'année dernière, il est possible de solliciter une subvention exceptionnelle dans le cadre d'une réserve parlementaire (dans la limite de 50% du montant hors taxes de l'opération). Considérant le projet d'acquisition de but de handball / d'enrouleurs pour buts de baskets au Gymnase Jazzy estimé à 6 120 € HT, il apparaît opportun de solliciter une subvention exceptionnelle pour acheter ce matériel.

C'est la raison pour laquelle il est proposé au Conseil de délibérer afin de solliciter une subvention exceptionnelle de l'ordre de 3 060 €

Considérant le projet d'acquisition de but de handball / d'enrouleurs pour paniers de baskets au Gymnase Jazzy estimé à 6 120 € HT,

**APRES DELIBERATION**, le Conseil Municipal, **A L'UNANIMITE**,

**DECIDE** de l'acquisition de but de handball / d'enrouleurs pour buts de baskets au Gymnase Jazzy estimé à 6 120 € HT

**SOLLICITE** une subvention exceptionnelle de 3 060€ dans le cadre d'une réserve parlementaire pour réaliser en 2013 l'opération susvisée.

**DEMANDE DE SUBVENTION A10 GRATUITE**

M. BOURGEOIS présente le rapport.

Considérant la demande présentée,

**APRES DELIBERATION**, Le Conseil Municipal, **a l'UNANIMITE**,

**ACCORDE** une subvention de 500 € à l'Associations A10 gratuite